Image not found or type unknown

un artisan endommage mon portail en venant faire des travaux

Par **Alexjuin**, le **08/11/2021** à **21:06**

Bonjour,

un artisan maçon venu faire des travaux chez nous a endommagé notre portail (celui-ci était fermé à clé alors qu'il devait passer et a forcé la serrure pour entrer). Nous lui avons fait constater les dégats, pris des photos et lui avons envoyé un mail avec ces photos. Il a insisté pour changer lui-même la serrure endommagée, ce que nous avons refusé.

Nous avons fait faire un devis par un serrurier pour le remplacement de la serrure, dans le but de soustraire son montant à la facture de notre artisan maçon, en dédomagement des dégâts.

Avons nous le droit de procéder ainsi ?

AD

Par **Marck.ESP**, le **08/11/2021** à **21:18**

Bonjour
Vous ne pouvez pas imposer cette déduction.

Pourquoi l’artisan ne fait-il pas intervenir son assurance ?
S’il refuse d’établir un constat, votre assurance habitation pourrait peut-être vous aider pour un recours, vous devriez tenter de contacter votre assureur.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés